



Plan d'aménagement de détail-cadre
«Coupes illustratives»

0 10m 50m ECHELLE 1:1'000
ENQUETE PUBLIQUE

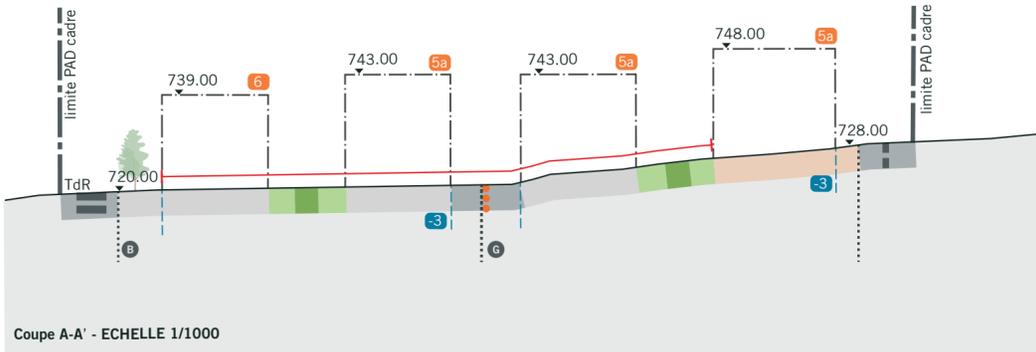


Plan de situation - ECHELLE 1/5000

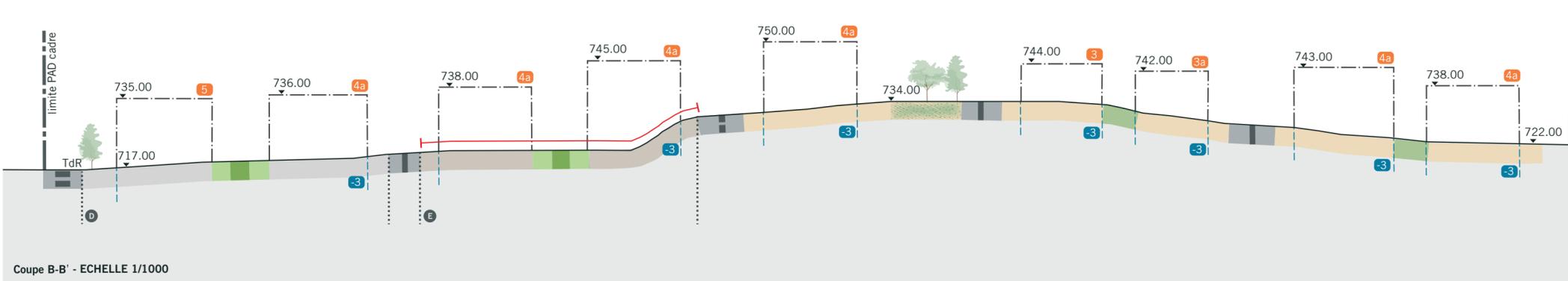
1 Soumis à la consultation publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n _____
du : _____

2 Adopté par le Conseil communal de Romont,
le : _____

Syndic : _____ Secrétaire : _____



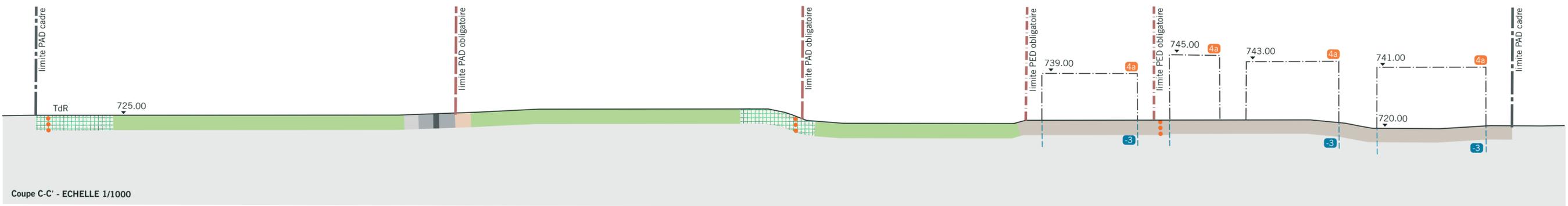
Coupe A-A' - ECHELLE 1/1000



Coupe B-B' - ECHELLE 1/1000

3 Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME),
le : _____

Conseiller d'Etat, Directeur



Coupe C-C' - ECHELLE 1/1000

Novembre 2024
16007-PAD Coupes isolees 1000-241106

urbaplan

LEGENDE

DISPOSITIONS GENERALES

- Périmètres**
- perimètre du PAD-Cadre
 - perimètre à PAD obligatoire

- Affectation des zones**
- zone centre 1 (ZC 1)
 - zone mixte 4 (ZM 4)
 - zone rés. à moyenne densité 1 (ZRMD 1)
 - zone rés. à moyenne densité 2 (ZRMD 2)

MESURES DE CONSTRUCTIONS, ARCHITECTURE ET URBANISME

- perimètre d'évolution des constructions hors sol
- perimètre d'évolution des constructions souterraines et partiellement souterraines
- numérotation des îlots
- 739.00 altitude maximale des constructions
- 5a nombre d'étages (a=attique)
- 3 nombre de niveaux souterrains

MESURES D'AMENAGEMENT EXTERIEURS

- aire de verdure A privée à vocation collective ou privative emplacement impératif / alternatif
- aire de verdure B privée à vocation collective ou privative
- aire publique de détente et de loisir
- boisements protégés
- secteurs d'arborisation obligatoire (localisation indicative)

MESURES D'EQUIPEMENT

- Circulation**
- aire d'infrastructure de mobilité
 - routes principales, avec modération
 - routes collectrices
 - routes de desserte
 - chemins mobilité douce

INFORMATIONS INDICATIVES

- TdR terrains de référence
- terrains de référence à reconstituer selon le PAZ et l'art. 15 RCU